

Dossier d'inscription Accueil de Loisirs 2024/2025

N° organisateur :056ORG0088



Ce document est valable pour l'année scolaire 2024/2025 et concerne l'inscription de votre enfant à l'Accueil de Loisirs intercommunal de Saint Gérard-Croixanvec, Gueltas & Saint Gonnéry les mercredis et/ou durant les vacances scolaires.

Nom : Prénom :
Date de naissance : Age :
Adresse :
Code postal : Ville :
N° de sécurité sociale :
N° d'allocataire CAF :ou MSA :
Quotient familial :

Famille- responsable légal

| Tuteur 1 | Tuteur 2 |
|------------------------------|------------------------------|
| Nom..... | Nom..... |
| Prénom..... | Prénom..... |
| Téléphone portable..... | Téléphone portable..... |
| Téléphone fixe..... | Téléphone fixe..... |
| Téléphone professionnel..... | Téléphone professionnel..... |
| e-mail..... | e-mail..... |

Autorisations parentales

Je soussigné(e),
Père, Mère, Tuteur de l'enfant, assistant familial

Merci de rayer la (ou les) mention(s) inutile(s), le cas échéant :

- Autorise le personnel de l'accueil à faire transporter mon enfant au service des urgences de l'établissement hospitalier le plus proche par les services compétents.
- Autorise le personnel de l'accueil de loisirs à se rendre en car ou en minibus sur les différents lieux d'activités avec mon enfant.
- Autorise l'utilisation de l'image de mon enfant dans le cadre de la promotion des animations intercommunales (site internet de la ville, journaux locaux, blog privé de l'accueil de loisirs, diapos, photos...).
- Autorise mon enfant à rentrer seul à mon domicile à la fin des activités.
- Autorise une autre personne à venir chercher mon enfant :

Nom et prénom.....
En qualité de.....
Domicilié(e) à
Téléphone.....

Fait à, le/...../.....

Signature du responsable légal :



Fonctionnement

Les enfants seront accueillis sur la commune de Saint-Gérard-Croixanvec les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les enfants peuvent être accueillis dès qu'ils sont scolarisés (2-3ans), jusqu'à l'âge de 13 ans inclus.

Horaires d'ouverture 7h30-18h30. Accueil journée 9h-17h.

Inscriptions

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés dans l'une des mairies de Saint Gérard-Croixanvec, Gueltas, Saint Gonnelly ou téléchargés sur les sites internet de celles-ci ou encore auprès de Vanessa Michel, directrice par mail à alsh56920@saint-gerand-croixanvec.bzh

Pour toute inscription, voici la liste des pièces à fournir obligatoirement :

- Dossier d'inscription et fiche sanitaire (+ photocopies vaccins) dûment complétés
- Attestation d'assurance extra-scolaire en cours de validité
- Justificatif de votre quotient familial (CAF)

Le dossier d'inscription est valable sur une année scolaire et est à renouveler chaque année.

En cas de dossier incomplet, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Pour toute demande de renseignements, Vanessa Michel, directrice, se tient à votre disposition au 06.73.50.81.74 ou par mail à alsh56920@saint-gerand-croixanvec.bzh

Tarifification

| | demi-journée | Journée | Journée avec sortie ou prestataire | Journée + Nuitée | Repas | Garderie 1€ matin 1€ soir |
|--------------|--------------|---------|------------------------------------|------------------|--------|---------------------------------|
| QF -750 | 4.50 € | 8.80 € | 10.70 € | 14.70 € | 3.20 € | 1.50 € |
| QF 751/1050 | 5.00 € | 9.80 € | 12.20 € | 16.20 € | 3.20 € | 1.50 € |
| QF 1051/1700 | 5.35 € | 10.50 € | 12.70 € | 16.70 € | 3.20 € | 1.50 € |
| QF +1701 | 5.50 € | 10.80 € | 13.70 € | 17.70 € | 3.20 € | 1.50 € |

Paiement

* La facture sera envoyé par le trésor public par titre exécutoire. Le règlement sera à envoyer directement au trésor public.

* Sans justificatif de votre quotient familial, le montant maximum vous sera facturé.

MICHEL Vanessa
Directrice de l'ALSH
06.73.50.81.74
alsh56920@saint-gerand-croixanvec.bzh